

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION

CONCERNANT LE PRÉAVIS N° 74-2024

**Rapport de la Municipalité sur l'état au 31 décembre 2023
des postulats et motions – Demandes de prolongation de délai
Réponses de la Municipalité à différents postulats et motions**

La Commission de Gestion s'est réunie le 21 janvier 2025 à 19h à la buvette de la Salle de Spectacles.

Présents :

Pour la Commission de Gestion :

Mesdames Rosana Joliat, Laurence Plattner & Angela Thode

Messieurs Mehmet Korkmaz, Robert Mulopo, Michele Scala & Richard Neal (Président-Rapporteur)

Pour la Municipalité :

Mesdames Nathalie Jaccard & Marion Joubaud

Messieurs Jean-François Clément, Didier Divorner, Michel Veyre & Andréa Rombaldi

Préambule :

Une erreur s'est glissée dans le préavis concernant le Postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Freymond « Renens à 30 km/h la nuit ? », daté du 22 juin 2017. Celui-ci date en réalité du 11 mai 2017 et non du 22 juin 2017. Le texte sera directement corrigé dans les conclusions du préavis.

Concernant la motion de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois », du 8 octobre 2015, marquée comme en cours de traitement dans le préavis, vu le retrait du préavis s'y rapportant au conseil de janvier 2025, celle-ci sera repoussée et est donc aussi modifiée dans les conclusions

Nous passons à la discussion concernant les motions et postulats en attente dans l'ordre d'ancienneté.

Motion de M. le Conseiller communal Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000

Une solution semble enfin poindre à l'horizon pour ces deux motions qui datent de 25 et 30 ans. La municipalité propose deux solutions pour l'utilisation du Fonds « Berty Michoud » une bibliothèque dans les quartiers et une partie du financement de la maison des associations à la Savonnerie.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ces motions.

Postulat de Mme la Conseillère communale Florence Widmer « Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons », du 7 mars 2013 / Motion de M. le Conseiller communal Vincent Keller « Pour un centre-ville du XXI^e siècle : moderne et piétonnier », du 20 juin 2013.

La Municipalité n'est pas contre cette idée mais il semble que les commerçants de ces rues soient réticents. A vérifier quand le moment sera venu. De toute façon, tant que les travaux du tram ne sont pas terminés, c'est impossible à réaliser.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat et à cette motion.

Postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet et M. le Conseiller communal Oumar Niang « Pour un espace culturel au centre-ville de Renens », du 20 juin 2013

La Municipalité œuvre actuellement sur un préavis dans ce sens concernant l'ilot de la Savonnerie qui devrait être présenté au Conseil Communal encore en 2025.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Motion de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois », du 8 octobre 2015

Un premier préavis allant dans ce sens à été déposé pour le Conseil Communal du 12 décembre dernier mais a ensuite été retiré par la Municipalité pour complément d'étude.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à cette motion. (MODIFIÉ VOIR PRÉAMBULE)

Postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Freymond « Renens à 30 km/h la nuit ? », du 11 mai 2017 (MODIFIÉ VOIR PRÉAMBULE)

Actuellement, les études nécessaires pour pouvoir finaliser une telle demande ne peuvent pas être réalisés à cause des aléas dus aux divers chantiers dans la commune (Tram, BHNS, ...)

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis intitulé « Le prix d'achat et ses composants, un rapport différent et un nouvel équilibre durable à trouver », du 10 octobre 2019

Un groupe de travail a été mis sur et un préavis ad hoc est en cours de rédaction. Dans l'intervalle, la Ville applique régulièrement des critères liés au développement durable tant dans les projets en cours de réalisation que dans les appels d'offres.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis « Transformation NUMÉRIQUE : une reconfiguration de la notion de service public pour notre Administration ? Un état des lieux pour ne laisser personne se déconnecter », du 12 décembre 2019

Le préavis N° 42-2023, approuvé par le Conseil communal le 9 novembre 2023, demandait un crédit d'investissement pour la refonte du site internet de la commune. La mise en ligne du site internet est prévue pour le deuxième semestre 2025.

A la lumière des projets susmentionnés, la stratégie de transformation numérique de la Ville prend forme et se veut progressive et au bénéfice des citoyennes et citoyens, dans le respect des besoins des utilisateurs et utilisatrices.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis.

Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois intitulé « Joue-la comme Renens ! Des stages de vacances made in Renens, organisés pour et par les Renanais », du 25 juin 2020

La municipalité a mis en place « l'activité physique et du sport pour toutes et tous (APS+) ». La politique APS+, telle que présentée dans le préavis N° 43-2023, vise à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population renanaise.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois.

Postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard intitulé « Un braquet solidaire », du 8 octobre 2020

La Municipalité considère qu'un tel service à Renens, en parallèle à ceux proposés aux Ateliers et dans les communes voisines, serait intéressant. Elle va donc poursuivre sa recherche afin de trouver un partenaire pour la réalisation du projet.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard « Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, mettons en place un frigo collectif (communautaire) à Renens ! », du 4 février 2021

Tel qu'annoncé dans le préavis N°51-2023, une réflexion est en cours pour identifier les meilleures modalités pour concrétiser cette offre.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Motion de M. le Conseiller communal Silvio Torriani « Renens : sans publicité commerciale ? », du 29 avril 2021

Après un premier processus de réflexion pour un nouveau concept d'affichage, la Municipalité avait présenté un projet à fin 2019 qui comprenait notamment un nouveau règlement ainsi que des directives d'application. Les propositions concernées n'ayant pas fait l'objet d'un consensus suffisant dans le cadre de la commission d'étude du préavis, la Municipalité avait décidé de retirer le projet pour révision. Dans l'intervalle, tel qu'annoncé dans le préavis N° 51-2023, la convention d'affichage entre la Ville de Renens et son prestataire est reconduite d'année en année et la stratégie est de ne pas remplacer les panneaux enlevés en raison des chantiers.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à cette motion.

Postulat de M. le Conseiller communal Byron Allauca « Création d'une carte d'appartenance communale : un outil de cohésion sociale et vivre ensemble », du 24 juin 2021

Au début de l'année 2025, il est prévu de réunir les partenaires concernés afin de mener à bien le projet.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Borloz « Bienvenue au Censuy », du 9 septembre 2021

Un crédit d'étude – comprenant la délocalisation de la Pétanque, la création d'un parc arborisé et l'adaptation du parking – a été soumis au Conseil communal dans le cadre du préavis N° 31-2022. Un préavis relatif à la demande de crédit pour la phase de construction sera déposé au début 2025 et dans ce cadre une réponse au présent postulat sera proposée.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Borloz « T'as où la borne électrique ? », du 9 septembre 2021

Une convention de concession pour les bornes de recharge de véhicules électriques a été signée entre la Municipalité et le Service intercommunal des énergies (SIE), prestataire en électricité de la Ville, le 30 août 2024. Ladite convention cible trois emplacements : l'avenue des Baumettes, aux alentours du tennis, le parking de l'Hôtel de Ville et la rue du Léman, aux alentours de la piscine. La station de recharge sur le parking de l'Hôtel de Ville est déjà en fonction et la mise en place des autres bornes est en cours.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de M. le Conseiller communal Pierre Borloz.

Postulat de M. le Conseiller communal Reza Safaï « Pour un casier sportif gratuit, comme sur la Commune de Morges, à Renens », du 9 septembre 2021

Un projet pilote pour l'installation de casiers sportifs gratuits en collaboration avec le fournisseur BoxUp, a été lancé au printemps 2023, au stade du Censuy, au terrain de Verdeaux et sur l'îlot de la Savonnerie. Les premiers mois de test ont donné des résultats prometteurs. Ils ont ainsi permis de confirmer une volonté de pérenniser le projet et donc d'apporter une réponse au présent postulat.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de M. le Conseiller communal Reza Safaï.

Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois « Ma récré se met au vert : pour que Renens dise adieu au béton dans ses cours d'école », du 7 octobre 2021 / Postulat de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Vers une école et des lieux d'accueil plus durables et pour tous les genres : pour la mise en œuvre d'un plan d'action », du 7 octobre 2021

Un préavis allant dans ce sens sera déposé au Conseil communal dans le courant du premier semestre 2025.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz « Achat par la Commune de Renens de la parcelle 847 située sur le périmètre de l'avenue de Longemalle (jardins familiaux) », du 3 février 2022

La parcelle N° 847, actuellement propriété de la Ville de Lausanne, est au cœur des discussions entre la Ville de Lausanne, la Fabrique de Malley et la Ville de Renens pour les négociations concernant le développement du quartier Malley-Gazomètre.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois « Ici c'est Renens ! Pour une augmentation des terrains de sport aux abords du site du Censuy et sur la commune de Renens », du 10 mars 2022

Le préavis N°61-2024, approuvé par le Conseil communal le 23 mai 2024, fixe les contours du projet de rénovation du Stade du Censuy. Bien que le préavis ne prévoie pas la création de nouveaux terrains, la modernisation des infrastructures en facilitera l'utilisation.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois.

Postulat de Mmes les Conseillères communales Marie Schneider et Joëlle Zahnd « En attendant les transports publics gratuits pour toutes et tous - un abonnement de bus pour tous les enfants / jeunes en formation (jusqu'à 25 ans) et les bénéficiaires de l'AVS/AI de Renens ! », du 10 mars 2022

Le Tribunal fédéral s'est prononcé à ce sujet le 31 mars 2023 par le biais d'un arrêt. Ledit arrêt concernait un décret du Grand Conseil de l'Etat de Fribourg à propos de l'initiative constitutionnelle « Pour la gratuité des transports publics ».

A cette occasion, le Tribunal a entériné l'invalidation de l'initiative par le Grand Conseil de l'Etat de Fribourg, en confirmant l'inconstitutionnalité de la gratuité totale des transports publics. Une gratuité partielle pour certaines catégories de la population reste désormais conforme à la Constitution fédérale.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Postulat de M. le Conseiller communal Luis Guedes « Pour une commune sécurisée qui montre l'exemple », du 7 avril 2022

En date du 12 septembre 2022, la Municipalité a approuvé une directive permettant de réglementer la mise à disposition des employé·e·s de la Ville pour les interventions du Service de Défense contre l'Incendie et le Secours (SDIS).

Ladite directive, qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, répond à la nécessité d'établir un cadre clair et des critères définis pour les employé·e·s faisant partie du corps des pompiers.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité estime avoir répondu au postulat de M. le Conseiller communal Luis Guedes.

Postulat de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Dynamiser et rendre attractives les rues de Renens », du 19 mai 2022

Dès le 15 décembre 2024, la gare de Renens deviendra une gare de correspondance entre des trains grandes lignes, impliquant un afflux de nombreux nouveaux passagers qui transiteront quotidiennement par Renens.

En parallèle, des investissements pour une augmentation des espaces verts et la végétalisation des rues sont mis en place. Le Mail du Marché en est un exemple représentatif.

En complément aux projets susmentionnés, un préavis relatif à la promotion économique sera déposé dans le courant de l'année 2025.

En fonction de ce qui précède, la Municipalité propose au Conseil communal d'accorder un délai de réponse à ce postulat.

Délibérations :

Les postulants des préavis que la Municipalité désire classer ont été contactés afin de savoir s'ils sont favorables ou non à ces décisions.

Mme Frédérique Beauvois et Messieurs Reza Safaï et Pierre Borloz sont d'accord. Messieurs François Delaquis et Luis Guedes ne sont pas d'accord.

Votes :

Postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis « Transformation numérique : une reconfiguration de la notion de service public pour nous Administration ? Un état des lieux pour ne laisser personne se déconnecter », du 12 décembre 2019

OUI 4, ABSTENTIONS 3

Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois intitulé « Joue-la comme Renens ! Des stages de vacances made in Renens, organisés pour et par les Renanais », du 25 juin 2020

OUI 7

Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Borloz « T'as où la borne électrique ? », du 9 septembre 2021

OUI 7

Postulat de M. le Conseiller communal Reza Safaï « Pour un casier sportif gratuit, comme sur le Commune de Morges, à Renens », du 9 septembre 2021

OUI 7

Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois « Ici c'est Renens ! Pour une augmentation des terrains de sport aux abords du site du Censuy et sur la commune de Renens », du 10 mars 2022

OUI 7

Postulat de M. le Conseiller communal Luis Guedes « Pour une commune sécurisée qui montre l'exemple », du 7 avril 2022

OUI 6, ABSTENTION 1

Toutes les demandes de délai supplémentaires ont reçu des votes OUI à l'unanimité

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis municipal N° 74-2024 de la Municipalité du 2 décembre 2024,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cet objet,

Considérant que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

D'approuver le rapport de la Municipalité sur l'état des postulats et motions en suspens au 31 décembre 2023.

De considérer qu'il a été répondu aux postulats suivants :

- Postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis « Transformation numérique : une reconfiguration de la notion de service public pour nous Administration ? Un état des lieux pour ne laisser personne se déconnecter », du 12 décembre 2019
- Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois intitulé « Joue-la comme Renens ! Des stages de vacances made in Renens, organisés pour et par les Renanais », du 25 juin 2020
- Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Borloz « T'as où la borne électrique ? », du 9 septembre 2021
- Postulat de M. le Conseiller communal Reza Safaï « Pour un casier sportif gratuit, comme sur la Commune de Morges, à Renens », du 9 septembre 2021
- Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois « Ici c'est Renens ! Pour une augmentation des terrains de sport aux abords du site du Censuy et sur la commune de Renens », du 10 mars 2022
- Postulat de M. le Conseiller communal Luis Guedes « Pour une commune sécurisée qui montre l'exemple », du 7 avril 2022

D'accepter de repousser le délai de réponse aux motions postulats suivants :

- Motion de M. le Conseiller communal Gilbert Stöckli relative à la création d'une bibliothèque municipale, du 23 mars 1995 / Motion du groupe libéral concernant un projet de bibliothèque, du 14 décembre 2000
- Postulat de Mme la Conseillère communale Florence Widmer « Mèbre-Source-Midi, trois rues pour les piétons », du 7 mars 2013 / Motion de M. le Conseiller communal Vincent Keller « Pour un centre-ville du XXI^e siècle : moderne et piétonnier », du 20 juin 2013

- Postulat de Mme la Conseillère communale Line Rouyet et M. le Conseiller communal Oumar Niang « Pour un espace culturel au centre-ville de Renens », du 20 juin 2013

Motion de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Harmonisation des horaires d'ouverture des commerces avec l'Ouest lausannois », du 8 octobre 2015
(MODIFIÉ VOIR PRÉAMBULE)
- Postulat de M. le Conseiller communal Nicolas Freymond « Renens à 30 km/h la nuit ? », du **11 mai 2017 (MODIFIÉ VOIR PRÉAMBULE)**
- Postulat de M. le Conseiller communal François Delaquis intitulé « Le prix d'achat et ses composants, un rapport différent et un nouvel équilibre durable à trouver », du 10 octobre 2019
- Postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard intitulé « Un braquet solidaire », du 8 octobre 2020
- Postulat de Mme la Conseillère communale Nathalie Jaccard « Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, mettons en place un frigo collectif (communautaire) à Renens ! », du 4 février 2021
- Motion de M. le Conseiller communal Silvio Torriani « Renens : sans publicité commerciale ? », du 29 avril 2021
- Postulat de M. le Conseiller communal Byron Allauca « Création d'une carte d'appartenance communale : un outil de cohésion sociale et vivre ensemble », du 24 juin 2021
- Postulat de M. le Conseiller communal Pierre Borloz « Bienvenue à Censuy », du 9 septembre 2021
- Postulat de Mme la Conseillère communale Frédérique Beauvois « Ma récré se met au vert : pour que Renens dise adieu au béton dans ses cours d'école », du 7 octobre 2021 / Postulat de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Vers une école et des lieux d'accueil plus durables et pour tous les genres : pour la mise en œuvre d'un plan d'action », du 7 octobre 2021
- Postulat de M. le Conseiller communal Ali Korkmaz « Achat par la Commune de Renens de la parcelle 847 située sur le périmètre de l'avenue de Longemalle (jardins familiaux) », du 3 février 2022
- Postulat de Mmes les Conseillères communales Marie Schneider et Joëlle Zahnd « En attendant les transports publics gratuits pour toutes et tous - un abonnement de bus pour tous les enfants / jeunes en formation (jusqu'à 25 ans) et les bénéficiaires de l'AVS/AI de Renens ! », du 10 mars 2022
- Postulat de Mme la Conseillère communale Elodie Golaz Grilli « Dynamiser et rendre attractives les rues de Renens », du 19 mai 2022

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Jean-François Clément



Le secrétaire municipal
Michel Veyre



Les Commissaires :

ANGELA THODE _____

LAURENCE PLATTNER _____

ROSANA JOLIAT _____

MICHELE SCALA _____

ROBERT MULOPO _____

MEHMET KORKMAZ _____

RICHARD NEAL (Président-rapporteur) _____